

Allocution de Monsieur Hassan CHAMI, Président de la CGEM

“ADVANCING THE CORPORATE GOVERNANCE AGENDA IN THE MENA REGION”

Rabat les 14 et 15 Septembre 2005

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs ;

Au moment où notre pays, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, est engagé dans une vaste entreprise de mise à niveau de ses structures politiques, économiques et administratives en vue de créer de bonnes conditions pour une meilleure gouvernance des affaires de la nation, permettez moi de vous dire combien la CGEM est honorée et fière d'être associée à l'organisation de ces journées destinées à faire le point sur l'amélioration du gouvernement d'entreprise dans la région MENA.

Le gouvernement d'entreprise entendu comme système de régulation des rapports entre investisseurs et dirigeants, contribue au maintien d'un climat de confiance indispensable pour le développement de l'entreprise, la stabilité des marchés financiers et assure la croissance économique, levier indispensable au développement économique.

C'est ainsi qu'en 1999, les pays de l'OCDE ont agréé les « principes de gouvernement d'entreprises » largement adaptés par la suite par des pays non membres ainsi que par les principales organisations financières internationales. Les pays de la région MENA n'échappent pas à cette nécessaire adaptation.

Entendons-nous bien cependant, la gouvernance, entendue comme l'art de gouverner, n'est pas nouvelle tant elle demeure liée à la bonne gestion des affaires publiques ou privée et à l'idée de garantir en toute circonstance l'intérêt général. Cet objectif reste sous-tendue par le souci majeur d'une gestion

efficace, rigoureuse et équitable par un pouvoir dont la légitimité, la compétence sont reconnues et dont la finalité en dernier ressort est d'accroître le bien être général et les valeurs sociales.

Le contexte de mondialisation, et de concurrence exacerbée exigent plus que jamais une convergence entre les concept de gouvernance en cours dans la sphère privée avec celui désormais essentiel dans la sphère publique pour l'émergence de pouvoirs de gestions des affaires de la nation au service de l'ensemble de ces composantes et pour la protection des intérêts de ceux qui investissent leurs talents et leur argent au bénéfice de tous.

Consciente de ces enjeux, la CGEM et bien avant les affaires ayant émaillé, ici et là, l'actualité publique ou privée, a érigé l'éthique et la promotion des bonnes pratiques de gouvernance comme un outil fondamental de gestion de ses entreprises adhérentes. C'est ainsi et dès 1998, un Comité d'Ethique a été institué pour sensibiliser l'ensemble de nos membres sur ces questions fondamentales, élaborer des codes d'éthique et déontologiques dans le but d'assurer un soutien matériel et méthodologique à nos différentes fédérations sectorielles affiliées.

Après nos dernières élections, nous avons érigé ce Comité en véritable Commission siégeant de plein droit, dans toutes nos instances délibératives et exécutives en vue de placer la bonne gouvernance au centre de nos préoccupations.

Nous nous sommes rendus disponibles à toutes les initiatives prises par les pouvoirs publics pour la promotion de l'impératif de bonne gouvernance. C'est ainsi que nous avons totalement pris part au travaux liés à la moralisation de la vie publique, à l'adaptation des décrets des marchés publics visant transparence et prévention de la corruption . Nous avons également pris part aux travaux des commissions liées à la mise à niveau de l'économie nationale. Notre contribution et nos propositions pour la promotion de l'administration électronique, qui comme chacun sait permet de favoriser la transparence et la réduction des coûts de transactions et partant l'efficacité, ont été unanimement reconnues et appréciées.

Comme vous le savez ces problématiques paraissent d'autant plus cruciales que s'agissant d'un pays comme le nôtre en proie à des impératifs de développement et de souci de généralisation de bien être, la rareté des ressources et les retards économiques et sociaux imposent plus qu'ailleurs qu'acteurs publics, agents économiques publics et privés et acteurs sociaux conjuguent leurs efforts pour que l'intérêt général soit placé au dessus de tout intérêt particulier surtout si celui ci passe par la corruption, la mauvaise gestion ou par les graves distorsions du jeu économique et l'altération du fonctionnement normal des marchés.

Mesdames, Messieurs ;

Dans le cadre d'un programme conjoint de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, la gouvernance d'entreprise au Maroc a commencé à partir de l'année 2001 à faire l'objet d'une d'évaluation détaillée. L'écart avec les standards et codes de bonne gouvernance est consigné dans le rapport intitulé ROSC (Report On Standards and Codes).

L'édition de 2003 du rapport ROSC, à laquelle la CGEM a apporté sa contribution, a identifié un certain nombre d'insuffisances et formulé une quarantaine de recommandations articulées autour des domaines suivants :

- Fonction de contrôle du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ;
- Information sur les structures de propriété et de contrôle ;
- Information financière, notamment la consolidation ;
- Droits des actionnaires minoritaires ;
- Pratiques des conseils d'administration.

Consciente de l'intérêt de la conformité à ces standards pour le développement de l'investissement direct étranger (IDE), de même d'ailleurs que l'investissement national, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) a confié à sa Commission Ethique et Bonne Gouvernance, la mission de diffusion des bonnes pratiques de la gouvernance d'entreprise.

De même et en collaboration avec le CIPE, la CGEM a mené cette année une étude sur la pratique de la bonne gouvernance au sein des entreprises marocaines. 50 entreprises dont 41 cotée à la bourse de valeurs de Casablanca ont répondu aux questions de l'enquête ayant servi comme support à cette étude.

Le séminaire prévu le lundi 19 Septembre en marge de vos travaux vous fera part des conclusions éclairantes de cette étude. L'étude est d'ores et déjà disponible sur le site de la Confédération pour ceux qui voudraient la consulter.

Souhaitant plein succès à vos travaux, je vous remercie pour votre écoute